

Théorie littéraire

Jacques Bres: *La Narrativité*, Editions Duculot, Belgique, 1994. Coll. 'Champs linguistiques'. 201 p.

La question de savoir ce qui fait d'un discours donné un discours narratif est un défi que tout chercheur en théorie littéraire et/ou linguistique se doit de relever. Voici donc la dernière suggestion en date, présentée et défendue, exemples à l'appui, après un vaste tour de l'horizon théorique. Commençons par un survol ultra-rapide qui nous permettra d'aborder d'emblée la nouvelle définition proposée. Parmi les nombreuses théories qui touchent de près ou de loin à la question de la narrativité, Bres sélectionne trois approches majeures qu'il soumet à un examen critique : l'approche sémiotique (Greimas), c'est-à-dire la narrativité dans son rapport avec le sens; l'approche herméneutique (Ricœur), soit la narrativité dans son rapport avec le temps; et l'approche sociolinguistique (Labov), donc la narrativité dans son rapport avec le fonctionnement de l'interaction verbale. A partir de ces théories, et notamment des statuts extrêmement divergents qu'elles confèrent à la dimension temporelle, Bres suggère de voir dans la narrativité la mise en ascendance du temps : mettre en récit telle expérience vécue revient à passer du temps subi au temps maîtrisé, autrement dit de passer du temps descendant (venant du futur et allant vers le passé) au temps ascendant, qui part du passé et tend vers le futur. En focalisant ainsi la mise en récit plutôt que son résultat, Bres se penche sur l'acte narratif en cours, sur un narrateur aux prises avec un matériau (plus ou moins) brut, ce qui l'amène à instituer un nouveau concept narrativo-temporel, celui de temps racontant, lequel n'est ni le temps raconté (durée de l'histoire narrée), ni le temps 'du raconter' (la durée mesurable de la narration orale, soit la pseudo-durée du récit écrit), mais le temps de la mise en récit proprement dite, c'est-à-dire l'activité du dire, sous-tendue de la conscience de l'à-dire ainsi que de celle du dit. Ce temps racontant est évidemment ascendant, contrairement au temps vécu ou subi (p. 130-43). Ainsi, la narrativité relèverait d'un dynamisme temporel propre au temps dit objectif et que l'acte narratif aurait reconstitué, à partir d'une expérience temporelle d'ordre phénoménologique.

Voilà donc, très brièvement, le point d'arrivée de ce parcours. Tâchons maintenant, avant d'en discuter le résultat, de voir d'un peu plus près les trois étapes préliminaires. Du côté de la sémiotique narrative, d'abord, on pose comme point de départ que «le récit est la mise en scène syntagmatique de l'articulation paradigmatique du sens» (p. 10), d'où un parcours génératif qui part d'une structure profonde (sémantique) et qui arrive à une manifestation textuelle, en passant par les structures narratives. Or, ceci n'est pas sans poser certains problèmes : d'une part, Bres constate avec Ricœur que la structure narrative implique un faire, producteur de sens, qui ne saurait être dérivé du

niveau sémiotique mais qui relève d'une praxis; d'autre part, le passage de ce niveau narratif à celui de la manifestation semble échapper à toute analyse. Dans ce cas, la notion de temporalité dépend d'une narrativité extrêmement vague, laquelle, telle une «bonne à tout faire» (p. 22), n'a plus aucun sens propre et s'emploie surtout par analogie, si ce n'est pour désigner l'acte d'énonciation (p. 31). Le point essentiel de cet exposé consiste ainsi à confronter la notion d'une dérivation, à partir d'une structure profonde, à une production de sens située à l'opposé de la dérivation; lorsque ce faire est d'ordre narratif, le narré n'est donc pas logiquement antérieur au narrant, bien qu'il soit perçu comme tel : «il est le produit de la fonction référentielle du langage dans son interaction avec la praxis» (p. 34, je souligne). On s'aperçoit que Bres passe ici (ibid.), sans crier gare, des trois niveaux de la sémiotique narrative (niveau sémiotique niveau narratif manifestation textuelle) aux deux niveaux de la narratologie discursive (récit vs histoire) pour explorer le passage entre structures narratives et manifestation textuelle. C'est à mon avis escamoter quelque peu le problème, dans ce sens que la narratologie discursive (l'étude des procédés narratifs) considère l'histoire «brute» comme un déroulement temporel dès avant sa narration, contrairement aux «structures narratives» définies par la sémiotique. Ce qui ne doit surtout pas nous empêcher de retenir la notion d'«interaction» citée ci-dessus, tant il est vrai que la cohérence narrée ne préexiste pas à la narration, mais que celle-ci, paradoxalement, ne peut produire celle-là qu'en lui conférant cette antériorité. Paradoxe qui concerne tout autant la production du sens en général, dans la mesure où le sens que nous produisons se présente d'emblée comme un sens préexistant ce que Bres semble oublier dans les pages suivantes, lorsqu'il rappelle aux sémioticiens que le sens n'est jamais déjà là.

Se tournant maintenant du côté de l'herméneutique, Bres s'appuie notamment sur le Temps et Récit de Paul Ricoeur pour situer les notions de temps et de narrativité en synthèse d'une dialectique qui remonte à la conception augustinienne d'un temps subjectif, ou 'phénoménologique' avant la lettre. Devant l'aporétique du temps, c'est-à-dire la coexistence impossible du temps cosmique et du temps phénoménologique, Ricoeur forge une temporalité qui repose sur les rapports temps-éternité, tandis que Bres se réfère aux rapports temps-langage, d'où une narrativité qui ressort de la dialectique entre l'agir et le dire, et une notion de temps conforme à celle de mise en intrigue. Cette dernière est à prendre au pied de la lettre, dans son acception d'acte narratif, c'est-à-dire principalement une médiation qui impose une cohérence temporelle à la matière brute, qui situe le temps vécu dans le temps historique, et qui, par là, confère au sujet-narrateur une identité narrative : en se racontant, le sujet se construit dans le temps. C'est donc sur ce dernier point que Bres se situe à l'opposé de Ricoeur; pour ce dernier, l'identité narrative se conçoit en

termes de réception du récit (artistique) achevé, tandis que Bres y voit un acte narratif, pratiqué d'abord et surtout dans le récit oral quotidien : le sujet, par sa parole, inscrit son histoire en temps ascendant (p. 71).

Ce récit oral sera au cœur du chapitre 3, consacré à la narrativité d'un point de vue sociolinguistique, c'est-à-dire conçue comme interactivité verbale. Cet exposé, qui semble surtout destiné à préparer le terrain pour les conclusions apportées au chapitre suivant, rend compte des dimensions événementielle et interactive de la transmission orale du récit, et notamment le récit d'événements vécus par le narrateur. Ici, comme dans tout autre récit, on distingue les propositions proprement narratives (inscrivant une succession temporelle) des propositions descriptives au sens large, lesquelles doivent assurer la compréhension du narré; c'est dans cette catégorie que le récit oral comporte certaines propositions (un résumé anticipé, par exemple) conçues en fonction d'une interaction que le récit écrit ignore, du moins en règle générale. Quant à la temporalité, il est évident que celle-ci n'est pas a priori le fait de la narration, puisque le matériau prénarratif est précisément une succession vécue, ce qui amène Bres à nuancer sa question sur le temps proprement narratif : que devient celui-ci si la successivité relève en fait du référent? On a vu que la réponse réside dans la notion de temps ascendant.

Avant d'aborder ce concept, je voudrais ajouter, pour ma part, que cet inventaire des caractéristiques du récit oral semble quelque peu établi pour les besoins de la cause. Certes, l'interaction verbale au sens strict, c'est-à-dire les réponses apportées aux réactions imprévues de l'auditoire, n'ont pas d'équivalent dans le récit écrit. Or, ce seul fait mis à part, tout narrateur-scripteur prévoit et prévient de son mieux les réactions de son narrataire, ce qui laisse bien des traces dans le texte; il me semble donc que la distinction ne devrait pas porter sur l'interaction tout court, mais sur une interaction prévue par le narrateur (commune pour l'oral et l'écrit) et une interaction imprévue, qui se manifeste exclusivement lors d'une narration verbale. Dans ce cas, pourquoi Bres accorde-t-il cette priorité au conte oral? Parce que, pour autant que je puisse en juger, ce dernier est le seul à manifester un concept indispensable pour sa théorie, à savoir celui du temps racontant.

Après ces discussions préliminaires, l'étude expose une mise au point et une hypothèse générale au chapitre 4 : 'La production de la narrativité du côté de la praxématique'. J'ai déjà mentionné, par anticipation, les concepts de mises en ascendance et de temps racontant; voici maintenant les étapes. Partant du fait que seule la parole humaine peut représenter le réel, en l'absence de ce même réel, puis se représenter elle-même dans le méta-discours, Bres en vient à la transition des programmes phrastiques aux programmes narratifs. Comme la simple phrase, conçue sur le mode d'un être ou d'un faire, comporte déjà tous les éléments du récit (nud verbal/action, actants, circonstants), le récit se

construit, globalement, autour d'un faire tendant vers un (nouvel) être, cette tension commandant la distribution des actants. Il se dégage de cette constellation une idée de trois instances apparemment successives : agir phrase verbale récit (p. 117-19), mais qui entretiennent en fait des rapports dialectiques, dans ce sens que l'action «brute» ne se saisit qu'à travers une mise en récit (ou : une structuration) qui lui paraît antérieure : le concept précède la matière. C'est ici qu'intervient la mise en ascendance du temps. Plutôt que d'appréhender l'agir par l'intermédiaire de mises en récit antérieures (la langue, expression du temps), le sujet peut dire le temps en inscrivant en ascendance (une partie de) son propre passé vécu, ce qui revient à situer l'ascendance temporelle au cur du récit et à l'accoupler à l'identité narrative. Du coup, le temps racontant, c'est-à-dire la mise en récit en tant que processus en cours, devient le temps où le sujet assume la narrativité de son vécu : ce qui a été perçu ou subi comme mouvement vers le passé se trouve maintenant inversé en mouvement narratif, vers l'avenir.

Cette proposition, à mon avis très pertinente, est présentée au terme d'un parcours solidement documenté et beaucoup plus riche en suggestions que ce compte rendu ne le laisse supposer; elle comporte entre autres le grand mérite de susciter des questions et d'inviter à la discussion, voire à la contestation. Si je me permets ici de formuler quelques réserves quant aux concepts-clés introduits par cet ouvrage, c'est donc d'abord et avant tout en témoignage de sa pertinence.

On a vu que Bres envisage la mise en récit dans son aspect pragmatique, c'est-à-dire comme un acte de langage en cours, et non comme une opération préalable et implicite. Du coup, son récit de base devient un récit qui est non seulement oral, mais dont l'objet se limite aux événements vécus par le narrateur. La plupart des démonstrations et exemples réunis au chapitre 5 : 'Applications' confirment implicitement que la théorie élaborée ne s'applique ni au récit écrit, fictionnel ou non, ni au récit fictionnel oral. Ces restrictions tiennent au fait que, d'une part, la mise en ascendance du temps présuppose un temps effectivement vécu 'en descendance' et non déjà mis en ascendance par un tiers; et que, d'autre part, le temps racontant ne se distingue du temps du raconter que par les hésitations, les retours en arrière, les auto-corrections, etc., autant de signaux d'un récit en train de se faire, et qui met à nu le jeu d'influences entre l'à dire, le dire et le dit. Il est vrai que Bres réussit à montrer le couple ascendance-descendance dans un récit de fiction, la *Crónica de una muerte anunciada* de G. Garcia Marquez (p. 148-60), mais c'est, à mon avis, dans un registre tout à fait différent. Certes, les répétitions de certains épisodes narrés dans ce récit évoquent un temps qui tourne en rond; certes, les hésitations extrêmes des personnages évoquent bien un temps subi par ceux-ci, ou, si l'on veut, un temps en descendance; or, tout ceci relève du déroulement

narré et ne concerne en rien la *mise en récit* d'une histoire dont Bres précise bien qu'elle est, globalement, structurée «selon l'ascendance» (p. 160).

Parfaitement! Et voilà pourquoi il me semble indispensable de reconsidérer le concept de l'ascendance temporelle, tel qu'il fonctionne sur le plan de l'histoire narrée, c'est-à-dire dégagée de cette mise en récit explicite qu'incarnerait le temps racontant. Car le fait est qu'on ne saurait appliquer ces critères très stricts qu'en écartant du champ de la narrativité tous les récits écrits, de même qu'une bonne partie des récits oraux, avec des conséquences terminologiques désastreuses. Est-il possible de faire dépendre la notion de narrativité, non de la mise en ascendance, mais de la seule ascendance, perceptible au niveau de la réception comme Bres vient de le confirmer en affirmant, à juste titre, qu'un récit est évidemment structuré en ascendance quelle que soit l'expérience temporelle au niveau de l'action? Cette ascendance perçue par le lecteur ou l'auditeur impliquerait, de par sa nature d'objet de narration, la mise en récit préalable d'une descendance temporelle, à l'état de matériau. C'est à mon avis dans ce sens que devrait se poursuivre une exploration, et cela d'autant plus que, pour tout récit fictionnel, le titre de «metteur en ascendance» reviendrait de droit au narrateur du récit, non à l'inventeur de la fiction, c'est-à-dire qu'on resterait bien en deça des confins de la narratologie. Dans ce contexte, l'étude de Jacques Bres mérite largement d'être étudiée et discutée, comme une étape importante dans une exploration quasiment permanente.

Nils Soelberg
Université de Copenhague

Littérature médiévale

Jacques Lemaire: *Les visions de la vie de cour dans la littérature française de la fin du Moyen Âge*. Académie royale de langue et de littérature françaises. Palais des Académies, Bruxelles et Editions Klincksieck, Paris, 1994. 579 p.

Les deux siècles traités dans ce livre, le XIV^e et le XV^e, sont parmi les plus dramatiques de l'histoire de France. Pour commencer, tout va mal: la guerre de Cent ans, la guerre intestine entre Armagnacs et Bourguignons, le Grand schisme d'Occident, la ruine des finances, la Peste noire, la famine, les premiers soulèvements populaires, et j'en passe. Mais il y a aussi, malgré les calamités, un développement qui amène la reconstruction du royaume, l'affermissement de la monarchie et la naissance du sentiment de l'Etat et de l'identité nationale. En gros, c'est l'époque d'une fureur de vivre et de créer formidable, quand revivent d'abord les anciens idéaux de la chevalerie et de la courtoisie, et quand sont cultivées ensuite les lettres classiques et la promotion de l'individu.